

CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTMONCEL SEANCE DU 12/09/2006

Présents :	PERRIN Raphaël, Maire BLANC Freddy, GINI Patrick, Maires Adjoints COMOY René, COURVOISIER Monique, NEMBRINI Nathalie, MICHAUD Sylvie, GINDRE Nicolas, GROSTABUSSIAT Georgette, ROLANDEZ Alain
Absents excusés	JOUFFROY Catherine GAGLIARDINI Joëlle, qui donne procuration à PERRIN Raphaël GAUTHIER-CLERC Maurice SCHMIDT Francesca GROSSIORD Suzanne
Secrétaire de séance	BLANC Freddy

M. PERRIN Raphaël donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 25/07/06 qui est approuvé à l'unanimité.

A la demande de Mme MICHAUD Sylvie, le Conseil Municipal décide d'ajouter le point suivant dans les questions diverses :

- Etat d'avancement projet boulangerie
- Etat d'avancement charte paysagère

A la demande de Mme COURVOISIER Monique, le Conseil Municipal décide d'ajouter le point suivant dans les questions diverses :

- Etat d'avancement réfection du pont du Chapy

I. RAPPORT ANNUEL 2005 SYNDICAT DES EAUX DU PLATEAU DES ROUSSES

Après avoir rappelé la composition du Comité Syndical Mme Sylvie Michaud, déléguée, présente le rapport annuel 2005 sur le prix et la qualité du service de distribution d'eau potable. Les volumes prélevés sont de 860 981 m³ en 2005 et diminuent de 7.29% par rapport à ceux de 2004. Le tarif au 1^{er} janvier 2005 est 1.762 € TTC/m³.

L'indice linéaire de perte est de 1.88 m /km/jour contre 3.23m/ km/jour en 2004.

Les analyses montrent une bonne qualité bactériologique et reste conforme aux normes réglementaires.

Après avoir émis le souhait d'avoir des explications concernant la forte baisse de l'indice linéaire de perte, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité prend acte de ce rapport.

II. EFFACEMENT BT LE MANON

M. le Maire fait part d'une rencontre avec le SIDEC et EDF sur le secteur du Manon. Considérant la construction d'un gîte et la nécessité de renforcement, le Conseil Municipal est favorable à l'étude de ce dossier mais souhaite qu'il soit envisagé un enfouissement au niveau du carrefour de la trace.

III. PROPOSITION ACQUISITION PARCELLE AD 224

M. le Maire fait part du courrier de M. René LAMY CHAPUIS se portant acquéreur pour une somme de 800€ de la parcelle AD 224 sur le secteur de Tréchaumont. Propriétaire d'une résidence secondaire à « Chamonté » pas toujours accessible, il lui serait plus confortable de posséder un terrain en bordure de route.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et par 8 voix pour est favorable à la vente de cette parcelle pour la somme de 800€, et mandate M. le Maire pour signer tous documents relatifs à cette affaire.

IV. PROPOSITION TERRAIN CHEMIN FONTAINE

M. le Maire fait part du courrier de M. et Mme PLANCHE DAFFLON propriétaires d'une résidence secondaire au 4, chemin de la fontaine sur l'étain, se portant acquéreurs d'une partie du chemin rural qui n'a plus aucune utilité.

Le déclassement d'un chemin rural engendre une procédure importante. De ce fait, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et par 10 voix souhaite effectuer un recensement des chemins ruraux susceptibles d'être déclassés. Mrs Alain Rolandez et René Comoy acceptent de prendre en charge l'étude de ce dossier.

V. PREPARATION INAUGURATION DU 16/09/2006

M. le Maire informe du déroulement de la journée et des préparatifs restant à prévoir.

Il informe que la population est invitée à une promenade inaugurale sur les trois sites ainsi qu'au vin d'honneur qui sera servi au Replan, avec la participation de la fanfare du Haut-Jura.

VI. COURRIERS DIVERS

1) COMMUNAUTE DE COMMUNES CONCOURS DE FLEURISSEMENT

Suite au concours de fleurissement organisé par la Communauté de Communes des Hautes Combes, le jury a choisi de récompenser, en lui attribuant le premier prix, la commune de Septmoncel pour l'ensemble des plantations réalisées sur le village et sur les bâtiments publics. Un bon d'achat d'une valeur de 20€ accompagne ce courrier.

La copie de ce courrier sera adressée à l'ensemble des personnes qui s'impliquent dans le fleurissement de la commune.

VII. QUESTIONS DIVERSES

1) VENTE PARCELLE N°8 LOTISSEMENT LES CURTILLET

Suite à une remarque de Maître Vuillet concernant la rédaction de la délibération du 25/07/06 portant sur la vente de la parcelle n° 8 du lotissement Les Curtillet, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité est favorable à reprendre cette délibération en mentionnant le nom de l'acquéreur.

2) ETAT D'AVANCEMENT PROJET BOULANGERIE

A la demande de Mme Sylvie Michaud, M. le Maire informe qu'à ce jour le Foyer Jurassien n'a pas encore fixé de rendez-vous, contact sera pris avec cette structure afin d'avancer sur ce point.

3) ETAT D'AVANCEMENT CHARTE PAYSAGERE

A la demande de Mme Sylvie MICHAUD, M. Nicolas GINDRE, Président de la Communauté de Communes informe que la réalisation aura lieu en 2007, et que l'aménagement de la place Dalloz se fera en tenant compte de l'implantation de la boulangerie.

4) ETAT D'AVANCEMENT REFECTION PONT DU CHAPY

A la demande de Mme Monique COURVOISIER, M. Freddy BLANC, en charge du dossier informe que le PNR instruit le projet. Les travaux se feront en 2007, subventionnés par la Région.

5) PNR : DIVERS POINTS TRAITES AVEC M. BRUNEL DIRECTEUR ADJOINT

a) AUGES DU MANON

M. le Maire et Mme Suzanne GROSSIORD se sont rendus sur les lieux accompagnés de M. Brunel. Un constat est fait de l'état de l'auge du Manon, à savoir : maçonnerie et couverture à reprendre, charpente en bon état.

b) TRANSACTION TERRAINS SUR LE SECTEUR DES MOULINS

Avec le PNR, les dites personnes ont discuté des possibilités d'acquisition de terrains en site classé. Le Conseil Municipal est favorable à une étude plus approfondie de la question.

7) IMPLANTATION MOLOKS

Avant l'aménagement du village, M. le Maire propose d'étudier l'implantation possible des Moloks avec le SICTOM. M. Nicolas GINDRE offre de s'adjoindre à cette étude.

Une réunion publique sera programmée afin d'informer la population sur les points d'implantation envisagés.

6) EMPLOYES COMMUNAUX

M. le Maire fait part de la prise de fonction de M. Albert Cortinovis au 01/09/06. L'inventaire du matériel sera fait avec M. Alain Rolandez, afin de définir les besoins.

Par ailleurs, durant l'été plusieurs jeunes ont été embauchés. M. le Maire informe les membres de l'assemblée que les listes de tâches effectuées sont consultables au secrétariat.

Séance levée à 0H10

Le Maire,

Raphaël PERRIN

Affiché le 19/09/2006